

## 1) PRESENTATION DES FORMATIONS

### 1.1 Les formations fédérales d'enseignants

#### L'ENSEIGNEMENT BENEVOLE GENERAL

<b>Formations organisées par les écoles départementales de formation, contactez votre comité départemental</b>	<b>AFA</b> <b>Attestation Fédérale d'Assistant</b>
	<p>L'AFA permet de donner une reconnaissance à un bénévole intervenant occasionnellement pour aider un enseignant diplômé à encadrer des séances de karaté et de ses disciplines associées dans un club affilié FFKDA. Il ne s'agit pas d'un diplôme d'enseignant autonome : le responsable de la séance doit être titulaire au minimum du DAF et être présent dans la salle pendant l'intervention d'un assistant titulaire de l'AFA. Etant accessible à partir de la ceinture marron et de 14 à 18 ans, cette attestation permet aussi d'inciter des jeunes pratiquants à s'impliquer dans la vie associative et elle s'intègre donc dans la formation sportive citoyenne.</p> <p>L'AFA donne des compétences limitées à son titulaire : savoir mettre en œuvre des exercices élaborés par l'enseignant responsable, être capable d'animer et de veiller aux consignes de sécurité, connaître les points essentiels de la vie associative, être informé des possibilités d'évolution offertes par la filière de formation fédérale.</p> <p><i>L'AFA permet un premier accès aux activités d'enseignement bénévole. Elle est la première étape (ou marche) dans une logique de formation permettant l'enseignement en autonomie.</i></p> <p><b>Durée : 8 heures de formation en présentiel</b>  <b>Coût : 30 €</b></p>
	<b>DAF</b> <b>Diplôme d'Animateur Fédéral</b>
	<p>Le DAF est la porte d'accès à l'enseignement bénévole autonome du karaté et de ses disciplines associées, dans tout club affilié à la FFKDA. Il est adapté à l'enseignement dans des petites structures associatives d'un nombre limité d'adhérents pour des niveaux de pratique allant de l'initiation jusqu'à la ceinture noire 1<sup>er</sup> dan et pour la préparation sportive de compétiteurs débutants.</p> <p>Le DAF correspond aux compétences de base nécessaires à cette activité : concevoir et mettre en œuvre des séances en assurant la sécurité des pratiquants, accueillir les différents publics et animer la vie du club, connaître le fonctionnement associatif et être capable de créer un club, connaître les grandes lignes des programmes fédéraux, des compétitions et des grades et du fonctionnement fédéral notamment à l'échelon départemental et régional.</p> <p><i>Poursuivre la formation en direction du DIF est fortement conseillé pour avoir une crédibilité plus forte et pour pouvoir développer un club de façon durable. Le DAF donne droit à des allègements pour accéder au niveau de formation suivant (DIF).</i></p> <p><b>Durée : 37 heures (12h de préformation, 15h de formation en présentiel, 10 h de participation associative).</b>  <b>Coût : 100 €</b></p>

## 2) PRE-REQUIS ET OBJECTIFS DES FORMATIONS FEDERALES D'ENSEIGNANTS

FORMATIONS	PRE-REQUIS	OBJECTIF	ORGANISATION
<b>AFA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De 14 ans minimum à 18 ans</li> <li>- Etre ceinture marron</li> <li>- Avoir 2 timbres de licences dont celle de l'année en cours</li> </ul>	Permet d'assister bénévolement le professeur du club ou tout autre titulaire d'au moins un DAF à condition qu'il soit présent	COMITES DEPARTEMENTAUX
↓			
<b>DAF</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir 18 ans minimum</li> <li>- Etre ceinture noire 1<sup>er</sup> Dan minimum</li> <li>- Avoir au minimum la licence fédérale de l'année en cours</li> <li>- Posséder un diplôme ou au moins une attestation de secourisme.</li> <li>- Avoir un certificat médical de non contre-indication à l'enseignement du karaté de moins de 3 mois.</li> </ul>	Permet d'ouvrir un club et d'enseigner bénévolement en toute autonomie.	COMITES DEPARTEMENTAUX

## 3) VOLUMES GLOBAUX DES FORMATIONS FEDERALES

Pour chaque formation le volume global correspond à la somme des heures faites dans les différents modes de formation (voir explications page suivante). Les heures en « présentiel en école de formation » ne sont donc qu'une partie du total :

- AFA : volume global de 8h entièrement en école de formation ;
- DAF : volume global de 37h mais seulement 15h en école de formation ;

### Attestation Fédérale d'Assistant (AFA)

Le volume total de la formation AFA est de 8h, effectuées en totalité en présentiel en école de formation. Il n'est prévu qu'une seule formule de planification en un seul stage sur une journée (un samedi ou un dimanche).

AFA	Préformation (PREF)	Présentiel en école de formation (EF)	Présentiel lors des participations fédérales (PF)
<b>UF1 : Enseignement et animation (4h)</b>		4h	
1A : Initiation à la mise en œuvre des exercices		4h	
<b>UF2 : Environnement associatif et fédéral (3h)</b>		3h	
2A : Projet personnel d'évolution		1h	
2B : Initiation à l'environnement associatif et fédéral		2h	
<b>UF3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne (1h)</b>		1h	
3A : Initiation à la vie fédérale et citoyenne		1h	
<b>Totaux par modes de formation</b>	0h	8h	0h
<b>Total global</b>		8h	

## Diplôme d'Animateur Fédéral (DAF)

Volume total de 37h à planifier selon les principes suivants

### Préformation (12h)

Les supports doivent être fournis aux stagiaires au moins un mois avant le début des stages.

### Présentiel en école de formation (15h)

Une seule formule de planification est possible :

- En un seul stage de deux jours lors d'un weekend.

La répartition par jour est libre, dans les limites du raisonnable :

- Exemple 1 : 7h30 samedi et 7h30 dimanche (formule équilibrée)
- Exemple 2 : 9h samedi et 6h dimanche (pour libérer les stagiaires plus tôt le dimanche)

### *Evaluations de l'UF1*

*Le temps d'évaluation par candidat est de 30 minutes, mais selon le nombre de candidats le temps total d'examen peut varier de façon importante. Selon les possibilités logistiques de l'organisateur les évaluations pourront donc avoir lieu à la fin du stage ou lors d'une journée distincte après le stage.*

### Présentiel lors des participations fédérales (10h)

Les heures de participation à la vie fédérale et citoyenne doivent être effectuées en priorité lors de la saison d'inscription en formation. *De façon exceptionnelle et uniquement pour des cas dûment justifiés et acceptés par le responsable de formation, il pourra être accepté que les heures soient terminées lors de la saison suivant immédiatement celle de l'inscription en formation.*

DAF	Préformation (PREF)	Présentiel en école de formation (EF)	Présentiel lors des participations fédérales (PF)
<b>UF1 : Enseignement et animation (11h)</b>		11h	
1A : Concevoir et mettre en œuvre des exercices		2h	
1B : Concevoir et mettre en œuvre des séances		6h	
Evaluation formative		3h	
<b>UF2 : Environnement associatif et fédéral (15h)</b>	12h	3h	
2A : Projet personnel d'évolution	1h		
2B : Environnement du club	5h		
2C : Environnement fédéral	6h		
Evaluation formative		3h	
<b>UF3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne (11h)</b>		1h	10h
3A : Connaissances générales		1h	
3B : Participation au stage de juge départemental			5h
3C : Participation à un évènement fédéral officiel			5h
<b>Totaux par modes de formation</b>	12h	15h	10h
<b>Total global</b>		37h	